

Rencontres ISST-IRES, 13 juin 2019

Intervention de Thierry TEFERT

Cela fait très longtemps que la CFDT a engagé une réflexion sur le sujet (valorisation des compétences acquises dans l'exercice d'une activité syndicale), et plus largement **sur l'accompagnement des militants CFDT**.

Plusieurs raisons nous ont poussés à nous investir fortement dans ces chantiers.

Tout d'abord un constat :

En 2010 lors de notre congrès de Tours nous faisons le constat que d'ici 10 ans plus de 70% de nos militants et responsables seraient potentiellement partis en retraite !

Et, 10 ans on y est presque !

Partant de ce constat, nous avons inscrit dans nos priorités confédérales ces deux chantiers :

Le renouvellement des responsables

L'adaptation de la valorisation des acquis de l'expérience syndicale et la mise en place des parcours de repositionnement que nous expérimentons depuis 2011.

La CFDT s'investit depuis plusieurs années pour organiser dans l'accompagnement des parcours militants.

Recruter des jeunes ou des moins jeunes pour être nos responsables, nos mandatés de demain, nous impose qu'on leur **donne les moyens de remplir leurs missions**.

Cela va du repérage au repositionnement en passant par la formation à la prise de mandat et plus largement à la formation et l'accompagnement tout au long de leurs parcours.

L'investissement dans une responsabilité syndicale ne doit pas être un frein, mais **une étape dans le parcours professionnel !**

Même si ce n'était pas évident pour tout le monde dès le départ, il faut parler dès la prise de responsabilité **de la sortie et valoriser l'expérience** (riche) acquise pendant l'exercice du mandat.

Sur le volet repositionnement, nous en sommes à la **8^e promo de « repositionnés »**, comme on le dit en interne.

Ce dispositif est destiné dans un premier temps nos responsables. Ils bénéficient d'un parcours collectif de repositionnement en amont de la réintégration qui s'arrête à la validation du projet de repositionnement.

Les principaux freins au repositionnement :

Qu'on le veuille ou non, il existe deux freins majeurs au repositionnement des militants, qui relèvent de l'environnement de l'entreprise d'une part et de la culture propre des syndicalistes d'autre part :

- l'étiquette du syndicaliste auprès de son entourage professionnel, de sa direction et des employeurs potentiels est ressentie comme un très fort handicap ;
- la difficulté des militants à valoriser les compétences qu'ils ont développées dans leur mandat nécessite pour eux un travail important pour « passer du Nous au Je ». La démarche individuelle de repositionnement est en effet éloignée des modes de fonctionnement habituels du syndicalisme.

C'est pour lever ce second frein que la CFDT propose un accompagnement double, combinant une promotion de « **repositionnés** » qui se forme en groupe et un accompagnement individuel sur 10 à 12 mois.

Cet accompagnement repose sur des cabinets-conseils, qui apportent un regard extérieur permettant d'évoluer vers un nouvel univers. « **Ils prennent du recul sur leur propre situation en se mélangeant avec des personnes d'horizons variés, puisque les groupes mixent des personnes du secteur public, de groupes privés, de PME, etc.** »

Le travail de groupe vise à aider les responsables syndicaux à changer de posture, c'est-à-dire à redevenir un salarié exécutant, après un mandat où ils ont été « à la manœuvre », avec une large autonomie.

Le changement va jusqu'à l'acquisition d'un nouveau vocabulaire : « par exemple, le mot équipe doit remplacer le mot collectif, employé par les syndicalistes ».

Cet accompagnement du changement est renforcé, car il vise aussi à « couper le cordon » avec l'organisation syndicale, **à faire le deuil** de la vie sociale très active des syndicalistes :

« Du jour au lendemain, on ne reçoit plus de messages ni d'appels téléphoniques, on n'est plus invité aux réunions... c'est difficile à vivre

Pour nous, plus tôt on les accompagne sur cette problématique, mieux c'est ; ils vont envisager les choses de manière plus sereine grâce à l'accompagnement.

Par ailleurs, on va jusqu'à la validation du projet en exigeant qu'ils fassent une enquête sur le métier envisagé.

La prise de conscience des compétences acquises par l'activité syndicale est l'autre grand enjeu des formations et des accompagnements. On a des témoignages touchants de gratitude des militants à la fin de leur parcours, du type : « **Je n'ai plus peur et je n'ai pas honte de présenter mes dossiers à un employeur** ».

En effet, à l'entrée en formation, les militants ont souvent l'impression d'avoir de nombreuses compétences, mais de ne pas toutes les maîtriser au même niveau et ne savent pas les transposer à l'échelle de l'entreprise.

À l'issue de leur parcours, certains ont des offres en interne, ils sont repositionnés à la CFDT, d'autres retournent dans leur entreprise, d'autres encore sont recrutés dans une nouvelle entreprise.

Vers la démultiplication du repositionnement, à destination de tous les militants !

L'accompagnement au repositionnement a été expérimenté auprès des responsables de structures fédératives de la CFDT.

Le bilan est très positif.

Le suivi des 3 dernières promotions (2016, 2017 & 2018) fait état de projets professionnels confirmés pour la quasi-totalité des "formés".

Une étude commanditée en 2016 a recensé **90% de très** satisfaits et 10 % de satisfaits : « **Les bénéficiaires estiment que l'accompagnement leur a permis de se poser les bonnes questions et de construire leur projet** ». La prochaine étape sera de proposer un schéma d'accompagnement aux structures CFDT qui démultiplieraient cet accompagnement **à destination des militants, des élus et mandatés** d'entreprises.

Pour ce faire nous devons mettre en œuvres tous les moyens légaux à notre disposition, mais aussi les améliorer par la **négociation d'accords de dialogue social**.

Avec la mise en place des CSE, la limitation des mandats et la réduction des moyens, un grand nombre de militants seront concernés par cette problématique de **sécurisation du parcours militant dans le parcours professionnel !**

Notre objectif vise à démultiplier nos actions de sécurisations des parcours militants à destination **des élus et mandatés d'entreprises**.

